



AMAP'PORTE :

CONTRAT D'ENGAGEMENT VIANDE BOVINE

mai 2018 à avril 2019

L'association a pour objectif :

- De maintenir la possibilité pour nous et nos enfants de consommer à un prix abordable des produits frais, de qualité, biologiques, satisfaisant pour le goût et la santé.
- D'assurer l'existence d'une agriculture paysanne, non productiviste, recherchant la qualité : polyculture, culture d'espèces végétales locales et variées, recherche de l'autonomie des fermes.
- Il y a bien entendu une dimension militante dans la participation à une AMAP : les adhérents participent ainsi concrètement à la sauvegarde de sols propres, au maintien de la diversité des espèces !

1 - LES CONTRACTANTS

<p>Paysan : GAEC des Fresnes Pelau - VALANJOU 49670 CHEMILLE EN ANJOU 06 30 66 46 84 Sabine.vinouze@orange.fr</p>	<p>Consom'acteur : Nom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Tél :</p> <p>Courriel :</p>
---	---

2 - TERMES DU CONTRAT

ATTENTION, si vous êtes NOUVEL ADHÉRENT, l'adhésion annuelle d'un montant minimum de 5 € est obligatoire pour souscrire un contrat (chèque à établir à l'ordre d'amap'porte). Une seule adhésion est nécessaire pour l'ensemble des produits proposés par l'amap.

Il est proposé des colis de viande de bœuf et de veau de race charolaise, élevés et nourris en Agriculture Biologique.

Bœuf : colis de 10 ou 15kg, (rôti, beefsteaks, bourguignon, pot au feu, etc) prix : **13.90€ / kg**
Veau : colis de 7 ou 12kg, (rôti, escalopes, cotes, blanquette, etc) prix : **16.90€ / kg**

Il est possible de choisir entre un colis avec une côte de bœuf ou avec de la viande à fondue.

Le conditionnement est sous vide, étiqueté avec le poids, le nom du morceau et la date limite de consommation. Les beefsteaks et escalopes sont présentés par portion de deux.

En plus des colis (**mais il faut prendre au moins un colis**), il est possible de commander d'autres produits transformés (saucisses, steaks hachés, paupiettes, fois, abats, etc) Cf feuille de commande

3 - CONDITIONS DU CONTRAT

Date limite de souscription : un mois avant une date de livraison

Il faut remplir une feuille de commande par date de livraison : octobre et avril

Le paiement s'effectuera à la livraison, par chèque, à l'ordre du GAEC

4 - JOUR ET LIEU DE DISTRIBUTION

Le vendredi de 18 h à 19 h30 à la ferme des Petites Noues à Chemillé.

2 dates prévues : octobre/novembre et mars/avril. Les dates exactes sont communiquées par mail un mois à l'avance.

5 - RÉSILIATION

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait le :

Signature des paysans	Signature du consommateur
-----------------------	---------------------------

Contrat (accompagné des chèques) à retourner en deux exemplaires (un pour le contractant et un pour l'AMAP) au référent viande bovine

Sébastien DELLA TORRE
 26 Route de Coron
 LA TOURLANDRY
 49120 CHEMILLE EN ANJOU
 mail : dellatfr@yahoo.fr

BON DE COMMANDE

BŒUF 13,90€/kg	Préciser le nbre de colis		Haché vrac (500gr) 14€/kg	Steaks hachés x2 3,50€ les 2	Saucisses x5 4,20€	Merguez x5 4,20€	Foie x2 2,80€	Cœur x2 2,20€	Rognon 10,70€/kg	Queue (env.500gr) 6,85€	Joue (env.500gr) 6,35€	Langue (env.2kg) 27,40€
	10kg	Fondue										
Côte												
15kg	Fondue											
	Côte											
VEAU 16,90€/kg	Préciser le nbre de colis		Haché vrac (500gr) 9€ la barquette	Saucisses x5 4,65€	Paupiettes x2 (20€/kg)	Ris 19,20€/kg	Foie x2 19,20€/kg	Cœur x2 17,20€/kg	Rognon 17,70€/kg	Queue 12,70€/kg	Tête 12,70€/kg	Pied 12,70€/kg
	7kg											
12kg												

Merci d'indiquer vos Nom et Prénom et
l'Amap dont vous faites parti: